



Mon enfant entre à l'école maternelle

Réunion d'information
Le 14 janvier 2020



Mot d'accueil
Séverine MAGDELAINE
Première adjointe



Mon enfant entre à l'école maternelle

► Introduction

Les horaires
scolaires


L'inscription
scolaire

Les accueils
périscolaires et
extrascolaires

Les autres lieux
d'accueils

 8 écoles maternelles

 Enfants concernés : nés en 2017

 Chaque enfant relève d'une école maternelle déterminée par la carte scolaire en fonction de son lieu d'habitation



Mon enfant entre à l'école maternelle

Les différents temps de l'enfant...

► Introduction

Les horaires
scolaires

L'inscription
scolaire

Les accueils
périscolaires et
extrascolaires

Les autres lieux
d'accueils

Le temps scolaire

Le temps passé en classe

Le temps périscolaire

Le matin, à midi et le soir

Le temps extrascolaire

Les mercredis et les vacances



Les horaires des écoles maternelles

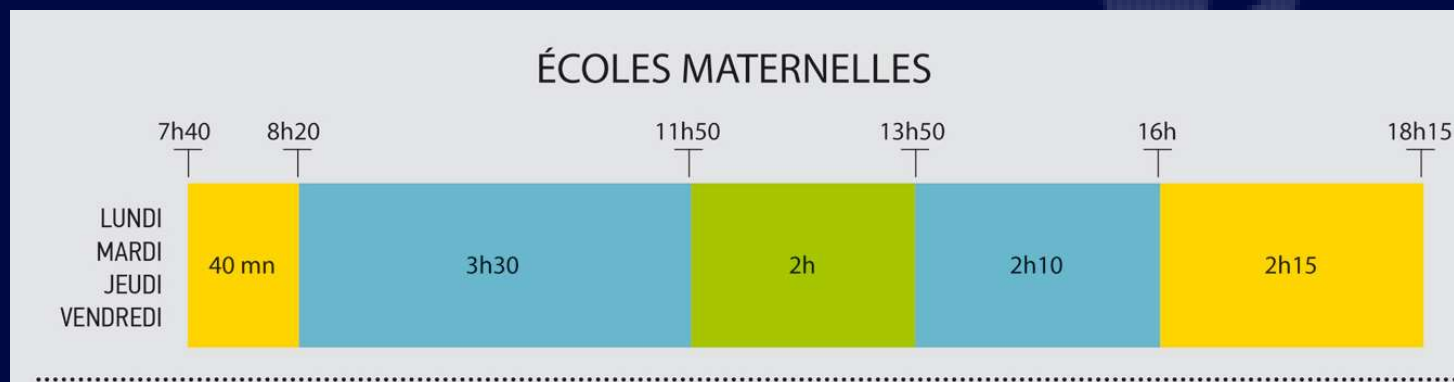
Introduction

► **Les horaires scolaires**

L'inscription scolaire

Les accueils périscolaires et extrascolaires

Les autres lieux d'accueils





Les horaires des écoles élémentaires

Introduction

► **Les horaires scolaires**

L'inscription scolaire

Les accueils périscolaires et extrascolaires

Les autres lieux d'accueils





Introduction

► **Les horaires scolaires**

L'inscription scolaire

Les accueils périscolaires et extrascolaires

Les autres lieux d'accueils

❖ La date prévisionnelle de rentrée est fixée au

Lundi 24 août 2020



Le certificat d'admission scolaire *Du 27 janvier au 7 février 2020*

Introduction

Les horaires
scolaires

► **L'inscription
scolaire**

Les accueils
périscolaires et
extrascolaires

Les autres lieux
d'accueils

✍ **Délivré par le service Scolaire et Périscolaire de la Ville**

✍ **Deux possibilités pour l'obtenir :**

- Sur le **portail Pass'III** via le site internet de la Ville
- Auprès du **Guichet Unique**

Possibilité de faire les démarches par courrier



✍ **Documents à fournir :**

- un justificatif de domicile (de moins de 2 mois),
- le livret de famille (pages parents, pages enfants)
- la fiche famille dûment remplie (téléchargeable sur le site internet)



Introduction

Les horaires
scolaires

► **L'inscription
scolaire**

Les accueils
périscolaires et
extrascolaires

Les autres lieux
d'accueils

L'inscription dans votre école de secteur *Du 2 au 13 mars 2020*

Auprès des directeurs d'école

Dates et horaires des permanences communiquées lors de la remise du certificat d'admission scolaire

Documents à fournir :

- Le certificat d'admission scolaire
- La fiche de renseignements et d'urgence complétée (*remise avec le certificat d'admission scolaire*)
- Le carnet de santé de l'enfant
- Le livret de famille



Introduction

Les horaires
scolaires

► L'inscription
scolaire

Les accueils
périscolaires et
extrascolaires

Les autres lieux
d'accueils

 Enseignement bilingue (allemand)

 Demandes de dérogations



Enseignement bilingue

Introduction

Les horaires
scolaires

► L'inscription
scolaire

Les accueils
périscolaires et
extrascolaires

Les autres lieux
d'accueils

✍ 4 écoles proposent un enseignement bilingue :

- l'école maternelle de l'Orme
- l'école maternelle du Centre (pour Centre et Nord)
- l'école maternelle Lixenbuhl (pour Lixenbuhl, Vergers et Plaine)
- l'école maternelle Libermann (pour Libermann et Sud)

✍ Le choix du bilingue pour l'enfant se fait au moment de l'inscription en mairie (du 27 janvier au 7 février 2020) sous réserve de places disponibles

✍ Réunion d'information:

Mardi 21 janvier 2020 à 18h00

A l'Hôtel de Ville – bâtiment B – salle de réception



Les démarches administratives

Introduction

Les horaires
scolaires

► **L'inscription
scolaire**

Les accueils
périscolaires et
extrascolaires


Les autres lieux
d'accueils

 **Inscrire votre enfant dans son école de secteur,**

Entre le 2 et le 13 mars 2020

 **Remplir un formulaire de demande de dérogation
disponible à compter du 16 mars 2020**

- Au service Scolaire et Périscolaire
- Sur le site internet de la Ville

 **Retourner le formulaire complété et signé au service
Scolaire et Périscolaire au plus tard **le 3 avril 2020.****



La commission de dérogation

Introduction

Les horaires
scolaires

► L'inscription
scolaire

Les accueils
périscolaires et
extrascolaires

Les autres lieux
d'accueils

✍ Les demandes sont examinées par une commission.

✍ Elle donne un avis à partir des possibilités d'accueil de l'école et des motifs invoqués.

✍ Les décisions seront communiquées aux parents début mai sur le site internet de la Ville puis par courrier (aucune réponse ne sera donnée par téléphone ou mail).



Les solutions d'accueils: l'accueil familial

Introduction

Les horaires
scolaires

L'inscription
scolaire

► **Les accueils
périscolaires et
extrascolaires**

Les autres lieux
d'accueils

✍ Le Midi Tatie : crèche familiale (service municipal en gestion déléguée auprès de la Fédération Léo Lagrange)

✍ Les assistantes maternelles indépendantes



Introduction

Les horaires
scolaires

L'inscription
scolaire

► **Les accueils
périscolaires et
extrascolaires**

Les autres lieux
d'accueils

✍ C'est un accueil au domicile des assistantes maternelles qui vont chercher l'enfant à l'école, le font déjeuner et le ramènent à l'école.

✍ C'est avant tout un accueil familial entre midi et deux adapté aux jeunes enfants.

✍ Possibilité d'accueil le matin, le soir, les mercredis et les vacances.



Le Midi-Tatie : inscription et tarifs

Introduction

Les horaires
scolaires

L'inscription
scolaire

► Les accueils
périscolaires et
extrascolaires

Les autres lieux
d'accueils

Inscription :

Auprès de la Crèche Familiale (gestionnaire : La
fédération Léo Lagrange), 1a Avenue Messmer

Possible dès maintenant et jusqu'au 24 avril 2020

Lundis, mardis et jeudis de 8h00 à 11h00

Mercredis et vendredis de 12h00 à 17h00

Site internet : creches-illkirch.org

Conditions d'inscription :

Tous les enfants illkirchois scolarisés dans la
commune sous réserve de places disponibles

Tarifs :

En fonction des revenus



Les Assistantes Maternelles Indépendantes

Introduction

Les horaires
scolaires

L'inscription
scolaire

► Les accueils
périscolaires et
extrascolaires

Les autres lieux
d'accueils

✍ Elles peuvent assurer tous les accueils : matin, midi, soir, mercredis et vacances.

✍ Les horaires, les tarifs et les modalités d'accueil sont négociés librement entre les parents et l'assistante maternelle.

✍ La liste des assistantes maternelles ayant des places disponibles est accessible sur le site internet de la Ville

✍ **Informations :**

**Relais des Parents et des Assistantes
Maternelles**

156/3 Route de Lyon

Tel: 03.69.06.15.04

15/01/2020 - Mairie d'Illkirch-Graffenstaden



Introduction

Les horaires
scolaires


L'inscription
scolaire

► **Les accueils
périscolaires et
extrascolaires**

Les autres lieux
d'accueils

 **La restauration scolaire collective**

 **L'accueil périscolaire dans l'école**

 **L'extrascolaire en ALSH : Centre de Loisirs
Maternel (mercredis et vacances sauf congés de
Noël)**



La restauration scolaire collective

Introduction

Les horaires
scolaires

L'inscription
scolaire

► **Les accueils
périscolaires et
extrascolaires**

Les autres lieux
d'accueils

✍ Pour les écoles maternelles :
Centre, Lixenbuhl, Nord, Plaine, Sud et Vergers

✍ **Ce n'est pas un motif de dérogation**



Introduction

Les horaires
scolaires


L'inscription
scolaire

► **Les accueils
périscolaires et
extrascolaires**

Les autres lieux
d'accueils

 **Dans l'école de votre enfant**

 Encadrés par les ATSEM ainsi que par des animateurs périscolaires

 Soumis à la réglementation Jeunesse et Sports afin d'en garantir la qualité d'encadrement (1 adulte pour 10 enfants)

 **Pas de limitation de places**



Modalités d'inscription

Introduction

Les horaires
scolaires

L'inscription
scolaire

► Les accueils
périscolaires et
extrascolaires

Les autres lieux
d'accueils

Formules possibles :

- Avec réservation (1 jour, 2 jours, 3 jours, 4 jours)
- Sans réservation pour une fréquentation ponctuelle ou complémentaire aux réservations

Inscriptions :

- Sur le **portail Pass'III** via le site internet de la Ville
- Auprès du **Guichet Unique**



A compter du 25 mai 2020 et jusqu'au 26 juin 2020

Tarifs : en fonction des revenus



L'extrascolaire : l'III aux Loisirs

Introduction

Les horaires scolaires

L'inscription scolaire

► Les accueils périscolaires et extrascolaires

Les autres lieux d'accueils

L'III aux Loisirs est accessible à tous les enfants de 3 ans révolus scolarisés et propres.

 **Les mercredis et les vacances scolaires** (sauf congés de Noël)

 **Les horaires :**

- Mercredi : 7h40 – 18h15
- Vacances scolaires : 7h40 – 18h15

 **Lieu : école maternelle du Sud**


 **Inscriptions :**

- Sur le **portail Pass'III** via le site internet de la Ville
- Auprès du **Guichet Unique**



A compter du lundi 25 mai 2020 et jusqu'au vendredi 26 juin 2020

 **Tarifs :** en fonction des revenus

 Période d'adaptation possible selon les modalités suivantes : session d'une semaine durant les vacances (jour 1: de 7h40 à 12h00 / jour 2: 7h40 à 13h30) avec un tarif adapté sur ces deux demi-journées.



Premiers pas vers l'école: socialisation

Introduction

Les horaires
scolaires

L'inscription
scolaire

► **Les accueils
périscolaires et
extrascolaires**

Les autres lieux
d'accueils

Pour permettre une expérience en collectivité avant l'entrée à l'école maternelle, un accueil occasionnel est possible dans les structures Petite Enfance de la Ville (crèche de l'III, crèche collective des Vignes, Halte-Garderie la Maisonelle)

L'accueil est fonction des disponibilités et à raison de deux heures d'accueil minimum et sur inscription.

Renseignements : auprès des directrices des différentes structures ou auprès de la Crèche Familiale (gestionnaire : fédération Léo Lagrange), 1a Avenue Messmer.

Site internet : creches-illkirch.org



Prochaines réunions d'information

Mardi 21 janvier 2020

Réunion d'information « Site bilingue » à 18h00
Salle des réceptions (1^{er} étage Hôtel de Ville)

Jeudi 6 février 2020

« L'enfant à l'école maternelle » à 18h30
(partenariat Petite Enfance / Scolaire Périscolaire)
Salle des réceptions (1^{er} étage Hôtel de Ville)



MERCI POUR VOTRE ATTENTION